

# Pages de Profils



PRÉFET DU NORD

**L**es emplois du Scot du Valenciennois ne sont pas uniformément répartis sur le territoire. Une vingtaine de pôles concentrent 70 % des emplois. Si Valenciennes et ses communes périphériques accueillent plus de la moitié de ces pôles, plusieurs se sont également développés en périphérie. La nature des activités regroupées dans un pôle diffère selon son emplacement : services et commerces le plus souvent dans les centre-villes, activités industrielles loin du tissu urbain. Alors que les pôles de centre-ville sont généralement mieux desservis par les transports en commun, l'accès aux pôles excentrés est parfois moins évident comme l'illustre le cas de la zone industrielle de Saint-Saulve.

## **L'insertion des pôles d'emplois dans le Scot du Valenciennois**

Claire Warzée

Service études et diffusion

Olivier Dupré

Cete Nord Picardie



INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS - 130 AVENUE DU PRÉSIDENT J.F. KENNEDY - 59034 LILLE CEDEX

☎ 03 20 62 86 29 - 📠 : 03 20 62 86 00

Fin 2004, environ 13 000 établissements sont en activité sur le territoire du Scot du Valenciennois regroupant 107 375 postes d'emploi salarié. L'analyse de la localisation précise de ces établissements met en évidence l'importante concentration des emplois salariés du Scot au sein d'une vingtaine de secteurs géographiques qualifiés dans la présente étude de pôles d'emplois [Encadré méthodologique](#). Ces pôles, qui concentrent 70% de l'emploi salarié du Scot, présentent des configurations diverses : d'un quartier de centre-ville à une zone d'activité industrielle située loin du tissu urbain en passant par des pôles aux activités plus diversifiées à la frontière entre milieux urbain et rural.

Face à ces pôles d'emplois peuvent également être mises en évidence les zones de résidence privilégiées des actifs qui y travaillent. La cartographie des principaux flux de déplacements quotidiens domicile-travail à une échelle géographique fine, confrontée à la desserte en transports en commun actuellement disponible constitue une information précieuse pour les acteurs publics en charge de la cohérence entre le développement urbain et les réseaux de transports collectifs [Encadré](#).

## DES PÔLES D'EMPLOIS QUI ACCUEILLENT DES ACTIVITÉS TRÈS DIVERSES

La moitié des pôles d'emplois du territoire se trouve dans l'ensemble formé par la commune de Valenciennes et ses communes limitrophes [Carte 1](#). Ils regroupent souvent plusieurs activités principales : certains sont spécialisés dans l'administration, éducation, santé, action sociale, d'autres accueillent du commerce de détail, de l'industrie ou encore des activités de services aux entreprises.

Mais la périphérie du territoire accueille également des centres d'activités dans les communes de Saint-Amand-les-Eaux, Denain, Raismes, Lieu-Saint-Amand, Onnaing, Condé-sur-l'Escaut, Vieux-Condé, Prouvy, ou encore Quiévrechain. Ces pôles excentrés correspondent soit à des centre-villes, abritant des activités d'administration, de commerce, de services, soit à des zones à vocation principalement industrielle.

## CONCENTRATION DE L'EMPLOI PARTICULIÈREMENT IMPORTANTE À VALENCIENNES

La plus importante concentration d'emplois du Scot se situe sur une large partie de la ville de Valenciennes et déborde sur les communes de Saint-Saulve, Marly et Saultain (pôles n°1 et 3). Ces pôles regroupent 29 700 emplois salariés soit près de 30 % de l'emploi salarié du Scot. Leur vocation principale est résidentielle : les emplois correspondent le plus souvent à des activités de la fonction publique ou à des activités de services marchands liées à la population.

Autour du quartier du centre ville / gare de Valenciennes, la densité des emplois est particulièrement importante : 5 000 emplois s'y concentrent, fortement tournés vers l'administration publique, le commerce de détail et l'action sociale (pôle n°3). Dans la partie moins dense (pôle n°1), plus du tiers des emplois concerne le secteur de la santé et de l'action sociale, du fait notamment de la présence du grand centre hospitalier de Valenciennes. Abritant également de nombreuses collectivités territoriales et établissements d'enseignement, les secteurs de l'administration et de l'éducation occupent une place importante au sein de ce pôle (13 % chacun).

## DE NOMBREUX PÔLES DANS LA PROCHE COURONNE DE VALENCIENNES

Ce grand pôle central est entouré par des pôles plus petits situés dans les communes limitrophes de Valenciennes.

Au Nord, le pôle d'Anzin, regroupe près de 4 500 emplois salariés (pôle n°5). C'est l'un des plus importants pôles hors celui de Valenciennes. À l'instar du grand pôle central, les emplois du pôle d'Anzin appartiennent le plus souvent à des activités à vocation résidentielle. Les secteurs de l'action sociale, l'éducation et l'administration publique y occupent une place importante (entre 15% et 18%). Ce pôle intègre le centre-ville et compte également de nombreux emplois dans le commerce de détail.

À l'ouest, un plus petit pôle situé sur La Sentinelle compte 1 500 emplois (n°13). Les activités de ce pôle sont diverses avec en tête le commerce de détail, les services aux entreprises et l'éducation.

Au sud, le long de l'axe routier reliant Valenciennes à Aulnoy-lez-Valenciennes se dessine un pôle formé autour du centre universitaire de Valenciennes et de la zone d'activité commerciale adjacente (pôle n°8). Ce pôle compte ainsi près de 4 000 emplois dont 45 % dans le secteur de l'enseignement supérieur et 26 % dans le commerce de détail.

## DES PÔLES TRÈS SPÉCIALISÉS DANS LA GRANDE COURONNE DE VALENCIENNES

Plus en périphérie, le long des axes autoroutiers se sont développés des pôles d'activité plus spécialisés situés aux franges des zones urbaines. Dans certains cas, ils correspondent à des espaces spécialement aménagés pour l'accueil d'activités. Ils se distinguent par le caractère dominant de la fonction d'accueil d'activités et l'absence d'intégration dans le tissu urbain.

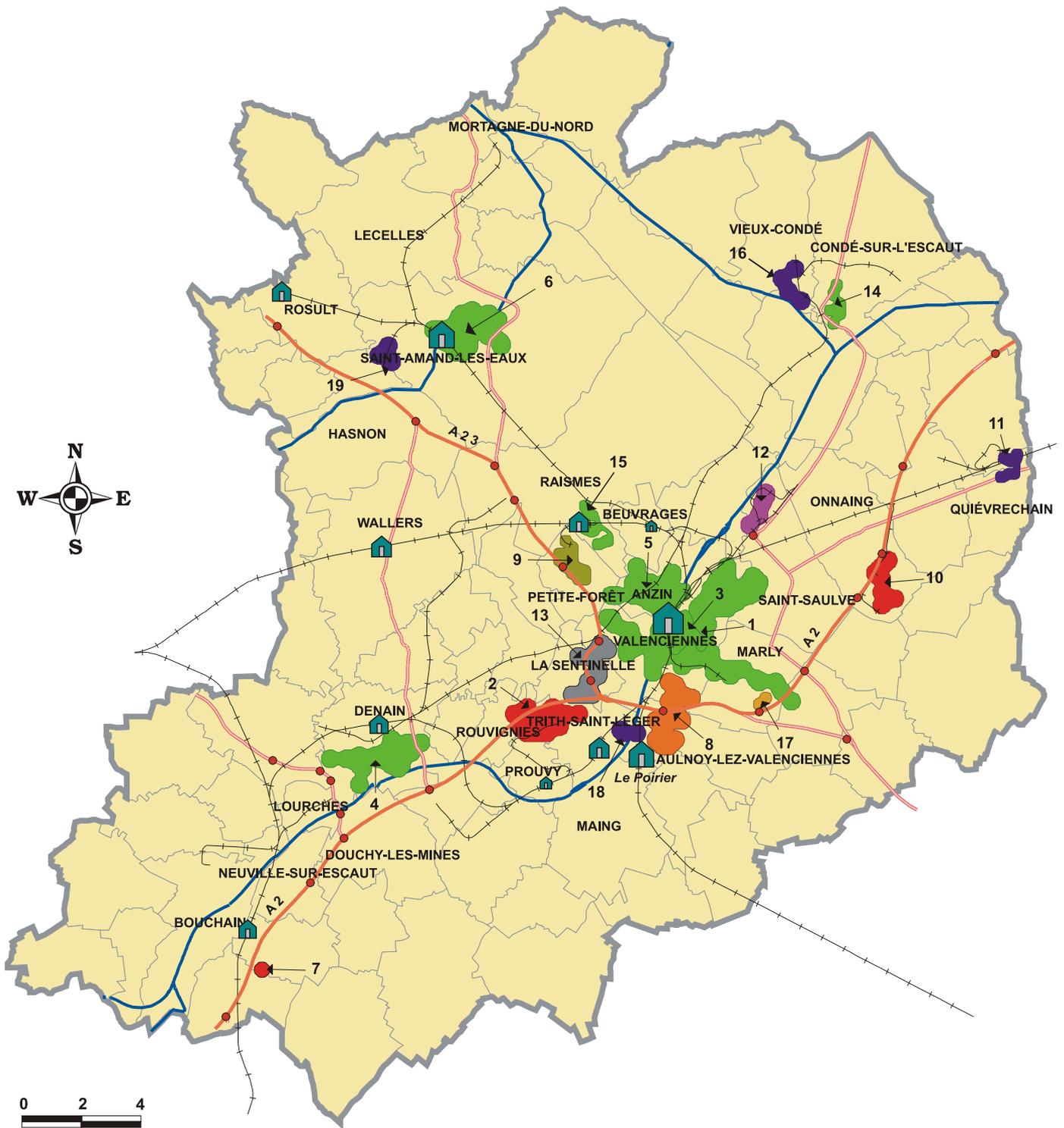
La zone commerciale et industrielle de Petite-Forêt (pôle n°9) située au nord de Valenciennes le long de l'autoroute A23 représente 3 700 emplois salariés. Ce pôle est très spécialisé : 38 % de ces emplois sont dédiés au commerce de détail et 32 % à l'industrie. Cette caractéristique industrielle s'explique par la présence du secteur de la construction de matériel ferroviaire roulant. Le pôle concentre à lui seul plus du tiers des emplois du Scot de ce secteur.

Situé autour de la zone Team de Trith-Saint-Léger, un pôle (n°18) de 800 emplois est essentiellement tourné vers deux secteurs : la métallurgie et la transformation des métaux (56 % des emplois) et la construction de matériel ferroviaire roulant (37 %).

De taille similaire, un pôle spécialisé dans le commerce de gros est situé à Marly le long de l'autoroute A2 (pôle n°17).

Enfin, à Saint-Saulve, stratégiquement situé le long du canal à grand gabarit et de la gare de triage de Valenciennes, s'est développé depuis de longues années un centre industriel qui compte en 2004, 2 000 emplois tournés vers la métallurgie et la transformation des métaux et les activités de transport (pôle n°12).

Carte 1 : PRINCIPAUX PÔLES D'EMPLOIS DU VALENCIENNOIS SELON LEUR VOCATION DOMINANTE AU 31/12/2004



© IGN - BDCarto 2007

- |                                                                                       |                                                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| <span style="color: green;">■</span> Administration, éducation, santé, action sociale | <span style="color: red;">●</span> Échangeurs               |
| <span style="color: orange;">■</span> Automobile                                      | Gares                                                       |
| <span style="color: yellow;">■</span> Commerce de gros                                | Réseau ferré                                                |
| <span style="color: olive;">■</span> Commerce et industrie                            | <span style="color: orange;">—</span> Autoroutes            |
| <span style="color: brown;">■</span> Éducation et commerce                            | <span style="color: red;">—</span> Réseau routier principal |
| <span style="color: purple;">■</span> Industrie                                       | <span style="color: blue;">—</span> Voies navigables        |
| <span style="color: pink;">■</span> Industrie et transport                            |                                                             |
| <span style="color: grey;">■</span> Commerce de détail et services aux entreprises    |                                                             |

Source : Clap 2004, Insee

## Encadré : DU PÔLE D'EMPLOIS AU DOMICILE : L'ENJEU DE LA DESSERTE EN TRANSPORTS ILLUSTRÉ PAR LE PÔLE DE SAINT-SAULVE

Située à l'écart du tissu urbain, la zone industrielle de Saint-Saulve permet d'illustrer la problématique de la desserte en transports en commun. Dans un contexte d'incitation à l'utilisation de modes de transport respectueux de l'environnement, les acteurs publics s'interrogent en effet sur les possibilités d'accès en transports en commun offertes aux salariés se rendant quotidiennement sur cette zone d'activité. Ces possibilités sont-elles suffisantes pour inciter les salariés à laisser leur voiture au garage ou pour permettre l'accès à ces emplois à des actifs non motorisés ? La confrontation entre le réseau de transport en commun et la cartographie des zones de résidence des salariés du pôle constitue une première aide pour répondre à cette question.

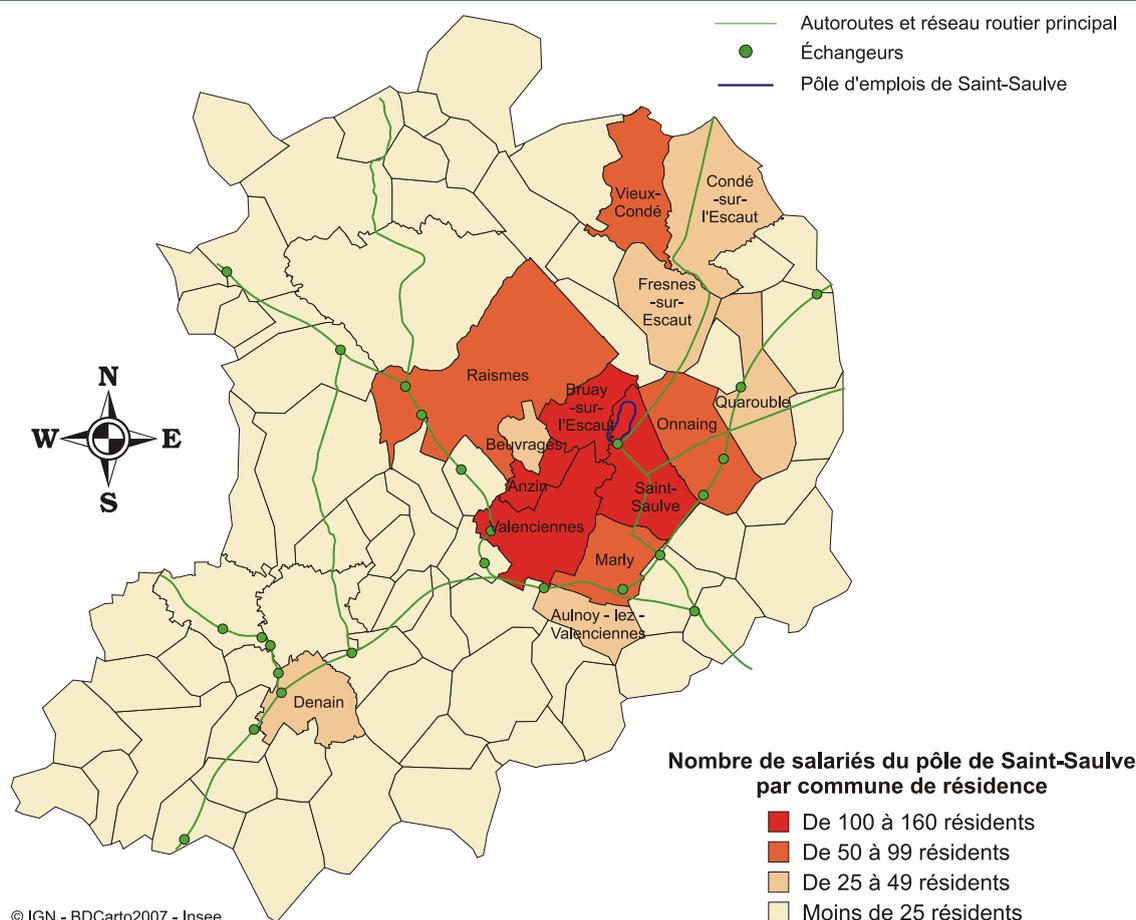
Plus de 1 500 salariés des secteurs privé et semi-public (source DADS) se rendent quotidiennement sur le pôle de Saint-Saulve [Encadré méthodologique](#). La majorité d'entre eux réside à l'intérieur du Scot (90 %). Avec Saint-Saulve, les communes de résidence privilégiées de ces salariés sont naturellement les communes géographiquement proches : Valenciennes, Bruay-sur-l'Escaut, Anzin, Raismes, Marly, Onnaing, Vieux-Condé, Condé-sur-l'Escaut et Beuvrages. Près de 60 % des salariés du pôle réside dans l'une de ces communes [Carte 2](#).

Dans les communes concentrant le plus grand nombre de résidents (Valenciennes, Anzin, Saint-Saulve et Bruay-sur-l'Escaut), la connaissance précise des adresses des salariés travaillant dans le pôle permet de mettre en évidence les quartiers de résidence privilégiés des salariés du pôle de Saint-Saulve [Carte 3](#).

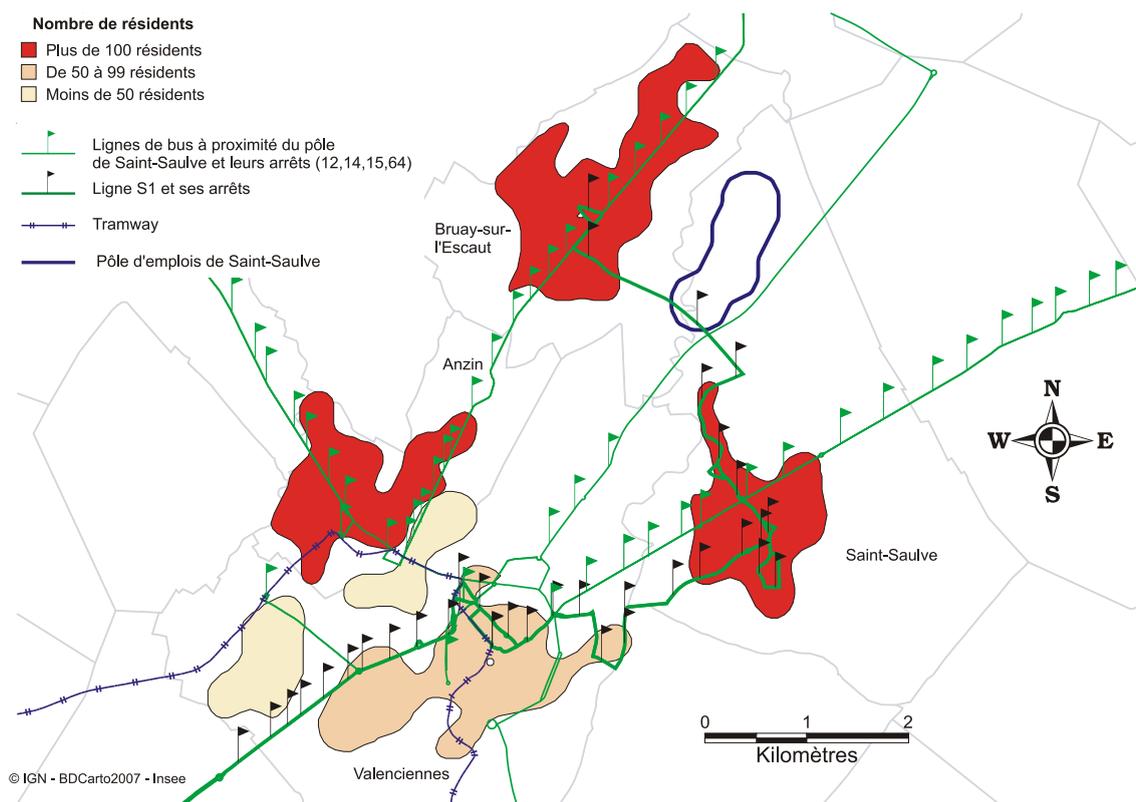
Plus du tiers des salariés du pôle de Saint-Saulve réside à Valenciennes, Anzin, Saint-Saulve ou Bruay-sur-l'Escaut. Ces salariés se répartissent en particulier assez largement autour des centre-villes de Saint-Saulve, Bruay-sur-l'Escaut et Anzin. À Valenciennes, trois quartiers abritent plus spécifiquement des salariés du pôle : deux petits situés au nord et à l'ouest de la commune et un plus étendu situé en son centre.

Le pôle de Saint-Saulve ne dispose pas d'une desserte importante en transports en commun avec un unique point d'arrêt de bus situé au sud du pôle (ligne S1) et une fréquence de passage peu importante (deux par heure). Cette ligne de bus part de Valenciennes, traverse le centre ville de Saint-Saulve et finit sa course en centre-ville de Bruay-sur-l'Escaut. Cette ligne constitue un mode d'accès direct à leur lieu de travail pour une majorité des salariés résidant à Saint-Saulve mais uniquement pour une partie de ceux habitant à Bruay-sur-l'Escaut ou Valenciennes. Ces derniers, à l'instar de tous ceux résidant sur Anzin, ne peuvent ainsi se rendre en transports en commun sur le pôle de Saint-Saulve qu'en effectuant au minimum une correspondance.

**Carte 2 : RÉPARTITION DES SALARIÉS DU PÔLE DE SAINT-SAULVE PAR COMMUNE DE RÉSIDENCE**



### Carte 3 : ZONES DE RÉSIDENCE PRIVILÉGIÉES DES SALARIÉS DU PÔLE DE SAINT-SAULVE HABITANT À SAINT-SAULVE, ANZIN, VALENCIENNES ET BRUAY-SUR-L'ESCAUT



Source : DADS et Clap 2004, Insee.

#### TROIS PÔLES DÉDIÉS AU SECTEUR « AUTOMOBILE »

Le secteur de l'automobile occupe une place importante dans le Scot. Au cours des années 90, il a en effet très largement contribué au développement économique du territoire. Au 31 décembre 2004, avec près de 9 000 salariés, l'automobile représente plus de 8 % des emplois du Scot, part 4 fois plus importante que dans la région Nord-Pas-de-Calais. Ces 9 000 emplois se répartissent au sein de 3 pôles : deux récents situés à Lieu-Saint-Amand et Onnaing et un plus ancien implanté sur les communes de Prouvy, Rouvignies et Trith-Saint-Léger.

Le pôle de Lieu-Saint-Amand est un pôle dit « isolé ». Il correspond à un unique établissement automobile n'ayant dans son proche voisinage géographique aucun autre établissement en activité. Il regroupe de l'ordre de 4 000 salariés à la fin 2004.

À Onnaing, suite à l'installation d'un constructeur automobile, une zone d'activité s'est plus récemment développée, comptant 3 500 salariés dont plus de 80 % dédiés à l'industrie automobile. Les autres établissements de

ce pôle sont très directement liés à ce secteur : en particulier, les équipementiers de la transformation des matières plastiques y représentent près de 10 % des emplois.

Tableau : EMPLOIS SALARIÉS PAR PÔLE AU 31 DÉCEMBRE 2004

Tableau : EMPLOIS SALARIÉS PAR PÔLE AU 31 DÉCEMBRE 2004		
Unité : nombre		
Numéro du pôle	Nom du pôle	Effectifs salariés au 31/12/2004
1	Centre-ville étendu de Valenciennes	24 850
2	Zone industrielle de Prouvy-Rouvignies-Trith-Saint-Léger	5 350
3	Cœur gare et centre-ville de Valenciennes	4 850
4	Centre-ville de Denain	4 650
5	Pôle d'Anzin	4 600
6	Centre-ville de Saint-Amand-les-Eaux	4 200
7	Pôle isolé Lieu-Saint-Amand et Hordain	4 000
8	Pôle d'Aulnoy-lez-Valenciennes	3 950
9	Zone commerciale et industrielle de Petite-Forêt	3 700
10	Zone industrielle d'Onnaing	3 500
11	Zones industrielles de Crespain et Quiévrechain	2 300
12	Zone industrielle de Saint-Saulve	2 000
13	Pôle de la Sentinelle	1 550
14	Pôle de Condé-sur-l'Escaut	1 300
15	Centre-ville de Raismes	1 250
16	Zone d'activité des Brasseurs	1 100
17	Zone industrielle n° 1 de Marly	1 050
18	Zone Team élargie de Trith-Saint-Léger	800

Source : Clap 2004 (Insee).

Enfin, de nombreux emplois de l'automobile sont localisés sur le pôle d'activité de Prouvy-Rouvignies-Trith-Saint-Léger (pôle n°2). C'est le pôle le plus important du Scot après celui de Valenciennes ; il compte 5 350 emplois salariés. Si l'industrie automobile y occupe une place considérable (40 % des emplois), ce n'est pas la seule spécialisation du pôle. Le commerce, la logistique ou encore les services opérationnels y occupent également des places non négligeables (respectivement 12 %, 9 % et 7 % des emplois).

### DES PÔLES DE CENTRE-VILLES AU SEIN DES TROIS AUTRES COMMUNES IMPORTANTES

Plus en périphérie de Valenciennes se concentrent des emplois autour des centre-villes des grandes communes du

Scot : à Denain (pôle n°4), Saint-Amand-les-Eaux (pôle n°6), Condé-sur-l'Escaut (pôle n°14) et Raismes (pôle n°15). L'activité de ces pôles est essentiellement tournée vers la population résidente. Leurs emplois s'exercent ainsi le plus souvent parmi les secteurs de l'administration publique, l'éducation, l'action sociale, la santé ou encore le commerce de détail.

### TROIS PÔLES EXCENTRÉS À VOCATION INDUSTRIELLE.

Enfin, trois pôles d'emploi situés à cheval sur Crespin et Quiévrechain (pôle n°11), à Vieux-Condé (pôle n°16) et à Saint-Amand-les-Eaux (pôle n°19) présentent une forte spécialisation industrielle. Celle-ci est particulièrement marquée dans

le pôle de Crespin/Quiévrechain dont les 2 300 salariés travaillent principalement dans la construction de matériel ferroviaire roulant. Ce pôle concentre à lui seul près de la moitié des salariés du Scot de ce secteur. De même, les 800 emplois du pôle de Saint-Amand-les-Eaux sont presque intégralement dédiés à l'industrie et plus spécifiquement l'industrie des équipements mécaniques. En revanche, le pôle de Vieux-Condé (1 100 salariés) pour lequel 45 % des emplois sont dédiés à la métallurgie et transformation des métaux, n'est toutefois pas uniquement tourné vers les secteurs industriels : un tiers de ses emplois s'exercent également dans l'administration publique et l'action sociale.

## SOURCES ET MÉTHODOLOGIE :

La source utilisée pour la détermination et l'analyse des pôles d'emploi est le fichier « Connaissance Localisée de l'Appareil Productif ». Issu de la synthèse de diverses sources d'emploi, Clap permet de recenser l'ensemble des établissements actifs sur un territoire et de comptabiliser leur nombre d'emplois salariés. Disposant également dans Clap de l'adresse des établissements, l'Insee réalise chaque année une géolocalisation de ce fichier : à chaque adresse sont affectées des coordonnées géographiques permettant d'effectuer des comptages d'établissements et d'emplois à une échelle géographique infracommunale.

Pour la détermination des pôles d'emplois, l'échelle géographique de travail est le carreau de 100 mètres de côté. Les pôles d'emplois ont été constitués à l'aide d'un algorithme d'agrégation des effectifs salariés autour des carreaux à plus forte densité d'emplois. Seuls les pôles de plus de 800 emplois salariés ont été conservés.

Clap ne fournissant en revanche pas d'informations sur le lieu de résidence des salariés, une autre source a été mobilisée pour l'analyse des zones de résidence des actifs du pôle d'emplois de Saint-Saulve : les DADS (Déclarations annuelles de données sociales). Le champ des DADS est plus restreint que celui de Clap : salariés des secteurs privé et semi-public. Sont en particulier exclus des DADS les agents de l'État.

### Bibliographie :

@ « Scot du Valenciennois : Localisation des pôles d'emplois et éléments d'évolution entre 1993 et 2004 », rapport d'étude, Insee Nord-Pas-de-Calais, octobre 2010.



Cette étude a été réalisée par l'Insee Nord-Pas-de-Calais, assistée du Centre d'Études Techniques de l'Équipement Nord-Picardie (Cete) à la demande de la Délégation Territoriale du Valenciennois, implantation locale de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

Directeur de la publication : Daniel HUART  
Service Administration des Ressources : Ariel PÉCHER  
Service Études Diffusion : Arnaud DEGORRE  
Service Statistique : François CHEVALIER  
Cartographes : Évelyne LORENSKI, Martine SÉNÉCHAL  
Rédacteur en chef : Jean-Luc VAN GHÉLUWE  
Correcteur réviseur : Christian DE RUYCK  
Responsable Fabrication : Lambert WATRELOT  
Graphistes : Lambert WATRELOT, Annick CEUGNIEZ, Olivier MAJCHERCZAK, Claude VISAYZE  
CPPAD en cours - ISSN : 1774-7562 - Dépôt légal Novembre 2010 - © Insee - Code Sage PRO108220  
Imprimerie : Becquart IMPRESSIONS - 67, rue d'Amsterdam - 59200 TOURCOING - Tél. : 03 20 01 00 60 - Télécopie : 03 20 01 00 61